

FAITS SAILLANTS : Les consommateurs potentiels de cannabis

L'un des objectifs de la légalisation du cannabis est « de prévenir et de réduire les méfaits du cannabis afin de protéger la santé et la sécurité de la population, particulièrement celles des jeunes. » Le marché ne doit donc pas stimuler l'initiation à la substance chez les non-consommateurs.

Selon notre enquête, la légalisation aurait eu un effet incitatif pour plus de 1 nouveau consommateur sur 10. Certains non-consommateurs sont également curieux envers le produit même s'ils n'en prennent pas encore : on les qualifie donc de consommateurs potentiels de cannabis.

Qui sont-ils ?

- Les consommateurs potentiels sont généralement plus jeunes (18-29 ans) ou, au contraire, âgés de 55 ans et plus
- Plus des trois quarts d'entre eux (77 %) disent que le cannabis peut causer des problèmes de santé, bien qu'ils soient plus de la moitié à considérer comme acceptable une consommation occasionnelle.
- Ce qui les pousserait à essayer un produit du cannabis varie selon l'âge : chez les plus jeunes, on mentionne la recherche du plaisir (du « buzz ») et la réduction de l'anxiété et du stress, alors que chez les plus âgés, on veut réduire une douleur physique.
- La pratique d'activités sportives ou la connaissance d'autres stratégies de détente plus saines, les coûts élevés des produits du cannabis ou la préférence d'une autre substance psychoactive motivent principalement leur abstinence.
- Ils sont davantage attirés par les produits comestibles.
- Ils connaissent peu ou pas, la substance, ses produits et ses modes de consommation, les lois et certains effets et risques du cannabis.
- Ils sont avides d'informations fiables et de discours neutres ou non prohibitifs. Ils désirent obtenir les pour et les contre afin de prendre une décision éclairée. Les informations obtenues actuellement ne semblent pas répondre à l'ensemble de leurs interrogations.

Sources d'informations

- Ils sont plus nombreux à être témoins et à retenir les publicités en lien avec le cannabis. Les jeunes sont plus exposés aux contenus promotionnels sur les réseaux sociaux et en particulier ceux des influenceurs.
- Ils considèrent les sites gouvernementaux et les professionnels de la santé comme les sources les plus fiables d'information. Ils sont près de deux fois moins nombreux à identifier la SQDC comme une source fiable (19 % des non-consommateurs c. 37 % des consommateurs réguliers et 41 % des consommateurs occasionnels).
- Les répondants (consommateurs ou non) sont peu nombreux à avoir vu ou entendu des messages de prévention. Lorsqu'ils ont été témoins de tels messages, ils étaient à la télé ou radiodiffusés.

- Les messages qui concernent des pratiques à risque comme la conduite automobile avec les facultés affaiblies, le mélange du cannabis avec d'autres substances ou ses effets semblent avoir une portée plus grande et un meilleur écho.

Recommandations

À la lumière de ce rapport, l'ASPQ recommande de :

- Les aspects touchant la santé contribuent autant à l'abstinence qu'à l'initiation au cannabis. Il est donc pertinent de promouvoir des stratégies alternatives plus saines à la consommation du cannabis pouvant favoriser la détente et la réduction du stress particulièrement chez les jeunes en général.
- Promouvoir davantage les directives de consommation à moindre risque auprès de la population.
- L'information sur les connaissances à jour de la substance et les messages de prévention devraient être partagés régulièrement sur les plateformes de réseaux sociaux, notamment par le biais d'influenceurs ou des témoignages de consommateurs, ainsi que sur les pages Web gouvernementales.
- Poursuivre les messages de sensibilisation sur la conduite automobile avec les facultés affaiblies par le cannabis.
- Davantage d'information et d'outils devraient être communiqués aux professionnels de la santé et aux parents afin que des discussions ouvertes, non stigmatisantes et éclairantes puissent émerger.
- De la sensibilisation ou des outils de prévention auprès des jeunes, diffusés notamment via les milieux scolaires et à l'approche d'événements festifs, devraient mettre l'accent sur les effets de l'alcool et du cannabis, sur les effets de la consommation de cannabis et sur les directives de consommation à moindre risque.

Les présents faits saillants sont tirés du rapport [La consommation de cannabis et ses sphères d'influence au Québec](#) visant à mieux comprendre le point de vue des Québécois.es qui consomment du cannabis ou qui pourraient s'y intéresser. Ils s'appuient sur un sondage Web réalisé auprès de 2001 adultes, des discussions approfondies avec un total 22 adultes répartis en trois groupes et 7 entrevues individuelles avec de jeunes consommateurs réguliers.

Le [rapport complet](#) et son [résumé](#) sont disponibles au aspq.org dans la section priorité cannabis.